

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Concernant l'offre publique d'acquisition de la totalité des actions GEHL

Le 12 septembre 2008 - Après l'annonce en France de l'offre d'acquisition portant sur la totalité des actions de la société GEHL, cette dernière a déposé **auprès de la Securities Exchange Commission** les documents d'information relatifs à cette offre exigés par la réglementation américaine. Ces documents sont disponibles directement auprès de la Securities Exchange Commission ou via le site de la société GEHL. ([www.gehl.com](http://www.gehl.com)).

Par ailleurs, les deniers états financiers de la société GEHL arrêtés au 30 juin 2008 sont aussi directement disponibles sur le site de la Securities Exchange Commission ou via le site de la société GEHL. Ces états financiers étant établis aux normes comptables américaines (US GAAP), ils doivent être interprétés avec prudence dans l'éventualité d'une consolidation post-acquisition compte tenu des différences significatives entre les normes comptables américaines et les IFRS. L'impact le plus significatif de ces changements de normes concerne le retraitement en dettes des programmes de titrisation et de cession de créances avec des clauses limitées de recours, qui n'ont pas à figurer dans le bilan de la société GEHL selon les normes comptables américaines. Dans la présentation financière qui a été mise en ligne par MANITOU simultanément à la diffusion du communiqué de presse annonçant l'opération, cet impact a été valorisé à 250 millions \$ , ce qui revalorise d'autant l'endettement de la société GEHL au 30 juin 2008 (page 13 de la présentation). La prise en compte de ce retraitement a pour conséquence d'augmenter le ratio d'endettement post-acquisition (rapport entre les dettes nettes et l'EBITDA\*) d'une fourchette de 1,1/1,3 à 2,0/2,2 comme cela est indiqué à la page 14 de la présentation financière mentionnée ci-dessus. En outre, à cette même page figure des informations relatives au caractère relatif de l'opération sur le bénéfice par action de MANITOU dans le cas d'une acquisition de l'intégralité des actions GEHL.

A titre de rappel, en normes comptables américaines, GEHL a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 457,6 millions \$, un résultat d'exploitation et un résultat net de respectivement 43,6 millions \$ et 24,4 millions \$. Par ailleurs, son endettement net au 31 décembre 2007 s'élevait à 61,3 millions \$.

Le communiqué de presse annonçant l'opération d'acquisition et la présentation financière annexée ont été mis simultanément à disposition sur les sites web des sociétés MANITOU et GEHL.

Pour plus d'informations sur les sociétés : [www.manitou.com](http://www.manitou.com) et [www.gehl.com](http://www.gehl.com)

- EBITDA consolidé *pro forma* établi sur la base des estimations de résultat des deux sociétés

*L'offre publique faisant l'objet du présent communiqué de presse a commencé aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre, ni une sollicitation en vue de la vente d'actions de GEHL. L'offre publique n'est réalisée qu'aux Etats-Unis d'Amérique.*

*Le présent communiqué contient des informations prospectives, y compris relatives à l'offre publique et à l'acquisition envisagés par MANITOU. Ces informations comportent certains risques et incertitudes. Elles reposent sur les hypothèses actuelles de MANITOU et de GEHL. Les effets réels pourraient varier significativement par rapport à ceux résultants des déclarations susvisées. Parmi les facteurs pouvant causer ou contribuer à de telles variations figurent : le risque que les conditions suspensives de l'offre et de la fusion ne soient pas satisfaites, des changements dans les activités des deux sociétés dans la période comprise entre la date du présent communiqué et la date de réalisation définitive de l'opération, des développements nouveaux dans le cadre de l'obtention des autorisations réglementaires, des difficultés pour MANITOU dans la mise en place du financement de l'acquisition de GEHL.*